



Pantin, le 16 avril 2026

COMMUNIQUÉ

Lignes directrices de gestion : faire le pari d'une politique RH renouvelée

L'année 2026 marque pour de nombreuses collectivités la période de renouvellement de leurs lignes directrices de gestion (LDG). Le CIG organise donc une journée de réflexion pour les responsables RH des collectivités de la petite couronne, le vendredi 19 juin. Objectif : dresser ensemble un bilan et des perspectives pour cet outil de référence créé il y a six ans.

Issues de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, les lignes directrices de gestion devaient, dans chaque collectivité, être définies au 1^{er} janvier 2021, pour une durée maximale de 6 ans. L'année 2026 marque donc, pour la plupart des employeurs territoriaux, la nécessaire refonte de leurs LDG. Et cela dans un contexte politique potentiellement nouveau, à la suite des élections municipales.

C'est pourquoi le CIG Petite Couronne a choisi cette thématique pour sa Rencontre emploi-RH, qui aura lieu le vendredi 19 juin. Support de référence en matière de ressources humaines pour les employeurs territoriaux, les lignes directrices de gestion ont-elles véritablement atteints leurs objectifs, notamment en matière de dialogue social ?

LDG : objectifs atteints ?

« Tout en créant les LDG, la loi de transformation de la fonction publique de 2019 a modifié le paysage institutionnel, en supprimant notamment les CT et CHSCT parallèlement à la mise en place des CST, rappelle Stéphane Wojnarowski, chef de projet organisation et pilotage RH au CIG et pilote de l'événement. Dans ce nouveau cadre, les instances du dialogue social n'ont plus vocation à traiter les cas individuels mais doivent plutôt adopter une approche globale. Et dans cette optique, les LDG constituent un outil à partir duquel co-construire une doctrine de gestion RH, plus particulièrement concernant le fonctionnement des promotions. Six ans après, l'heure est donc venue d'examiner quels effets concrets, positifs ou négatifs, les LDG ont pu avoir sur la vitalité du dialogue social au sein des collectivités. »

Développement du rôle des managers, transparence et équité du cadre de gestion des agents, accompagnement des transitions professionnelles – notamment vers le privé -, renforcement de l'égalité professionnelle... d'autres objectifs affichés par le législateur au moment de la création des lignes directrices de gestion méritent également d'être jaugés à cette occasion.

Quelle méthodologie pour les collectivités ?

Au-delà des objectifs des LDG, la Rencontre emploi-RH sera aussi l'occasion d'explorer leur méthodologie d'élaboration et d'évaluation. Un partage des retours d'expérience, notamment sous la forme d'un atelier de type « world café », permettront ainsi de croiser les bonnes pratiques mises en œuvre sur le terrain.

Enfin, contexte post-électoral oblige, la question du caractère stratégique des LDG sera également posée. Comment les élus doivent-ils s'emparer des lignes directrices de gestion, en tant qu'employeurs ? En pratique, les LDG représentent-elles un véritable outil de pilotage, impulsant une réelle dynamique, ou bien ne constituent-elles qu'un recensement d'actions déjà engagées ? Auront-elles contribué à simplifier ou à complexifier l'environnement RH ?

Expertises croisées

Pour répondre à toutes ces interrogations, le CIG Petite Couronne invite donc les responsables RH des collectivités des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne à apporter leur éclairage au cours de cette Rencontre emploi-RH. « *Les lignes directrices de gestion résonnent avec les différents axes d'intervention du centre de gestion, souligne Solenne Lépingle, directrice de l'emploi territorial du CIG. Politique RH, recrutement et mobilité, égalité professionnelle... Notre champ d'action va même au-delà puisqu'il porte également sur les conditions de travail, la prévention et la santé. Lors de cette RERH, nous souhaitons croiser notre expertise avec celle des collectivités, celle d'universitaires comme le juriste François-Xavier Fort, maître de conférences à l'Université de Montpellier qui interviendra lors d'une conférence, ou encore celle de représentants de la fonction publique hospitalière ou de l'État. C'est ensemble que nous pourrons réaliser un bilan global sur le dispositif des LDG, et tracer des perspectives constructives pour les 6 années à venir.* »



**« Lignes directrices de gestion :
6 ans après, bilan et perspectives.
Et si les LDG devenaient un outil RH
structurant ? »**

**Vendredi 19 juin
9 h à 17 h
CIG Petite Couronne, Pantin (93)**

À propos des Rencontres emploi-RH

Les Rencontres emploi-RH (RERH), organisées chaque année par le CIG Petite Couronne, sont un rendez-vous destiné aux dirigeants et responsables des ressources humaines des collectivités territoriales.

En réunissant experts et praticiens, cet événement constitue une occasion privilégiée d'échanger sur les enjeux de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique territoriale, de partager des pratiques inspirantes et de réfléchir aux défis actuels et futurs. Chaque édition est centrée sur une thématique spécifique en lien avec les évolutions et besoins des collectivités. Cette thématique sert de point de départ à des réflexions, des débats et des échanges constructifs.

Pour en savoir plus :

www.cig929394.fr

À propos du CIG Petite Couronne :

Établissement public créé en 1984 et spécialisé dans la gestion des ressources humaines, le Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région Île-de-France intervient pour le compte de quelque 320 collectivités territoriales et établissements publics des Hauts-de-Seine, de la Seine–Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Parce que chaque problématique RH mérite une réponse précise et adaptée, apportée par un expert du sujet, parce que chaque collectivité a ses propres spécificités, parce que dans RH il y a Humain, les décisions à prendre dans ce domaine sont toujours plus sensibles. C'est pourquoi le CIG Petite Couronne :

- *accompagne les collectivités au plus près du terrain sur des problématiques complexes ;*
- *prépare les collectivités à faire face aux défis RH de demain, dans un esprit visionnaire, innovateur et animé par l'intérêt général ;*
- *fait vivre des communautés de personnes motivées autour des questions et des évolutions des RH.*

Contact presse :

Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne

- **Gaël Chartier**
Chargé de projets communication
Direction de la communication
01 56 96 83 42 / communication@cig929394.fr